

*Questions orales***L'ÉNERGIE****L'ACCORD CONCLU AVEC LA NOUVELLE-ÉCOSSE SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES SOUS-MARINES**

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle concerne l'accord énergétique très important conclu entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse. Je voudrais demander au ministre de fournir quelques précisions et de nous dire notamment quelle sera la durée de cet accord, où en est la question des droits de propriété sur les ressources sous-marines et si Terre-Neuve pourra conclure une entente du même genre.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le premier ministre du Canada et le premier ministre de Nouvelle-Écosse ont signé aujourd'hui une entente à long terme sur la mise en valeur des gisements sous-marins situés au large de la Nouvelle-Écosse. Cette entente est d'une durée indéterminée, mais elle est valide au moins jusqu'en l'an 2024. Elle prévoit des modalités très généreuses pour le partage des recettes ainsi que la participation véritable du gouvernement de Nouvelle-Écosse à la mise en valeur de ces ressources. Bien sûr, Terre-Neuve pourra également conclure le même genre d'entente et nous sommes prêts à en signer une avec elle dès demain si elle le désire.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LES FUITES DES WAGONS-CITERNES**

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Vendredi dernier, je lui ai parlé des 28 wagons-citernes garés à Hamilton, dont s'échappent divers produits toxiques et inflammables. J'aimerais signaler au ministre qu'il y en a maintenant 74 au lieu de 28, qu'entre octobre et décembre, on a constaté que 46 autres wagons-citernes fuyaient et, dans chaque cas, on s'en est aperçu en procédant à des réparations. N'est-il pas possible que ces wagons-citernes aient fui pendant tout le trajet de Sarnia à Hamilton en traversant toutes les municipalités situées sur leur chemin et, compte tenu du désastre survenu au cours du week-end, ne reconnaît-il pas que le je-m'en-foutisme de la CCT met de nombreuses personnes en danger?

● (1440)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je n'ai pas encore reçu le rapport de la CCT à ce sujet. J'espère l'obtenir très prochainement.

ON DEMANDE LE DÉPÔT DES RAPPORTS D'INSPECTION

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Madame le Président, je voudrais demander au ministre s'il veut bien déposer les résultats de toutes les recherches qui ont eu lieu, tous les documents sur les travaux exécutés et les essais qui ont été effectués, tant au point de départ qu'en cours de route, sur chaque wagon-citerne de ce train qui fait le trajet Sarnia-Hamilton-

Nanticoke. Veut-il nous expliquer comment il est possible d'effectuer des inspections convenables étant donné le nombre fantastique de personnes qui ont été licenciées par le CN et le CP, ce qui manifestement laisse un nombre insuffisant de personnes pour effectuer les travaux.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je vais étudier cette suggestion. Quant à l'autre recommandation que le député a faite ces derniers jours, à savoir l'addition d'un nombre considérable de personnes pour l'inspection des wagons, je l'ai fait étudier. Les députés se souviendront peut-être qu'hier j'ai fait connaître la façon dont les wagons sont inspectés. J'ai dit qu'il y a plusieurs inspections: par l'expéditeur, par les chemins de fer, par le destinataire. J'ai fait calculer les effets de certaines suggestions que le député de Hamilton Mountain, a présentées à la presse. C'est ainsi que l'inspection mécanique complète, deux fois par année, de tous les wagons de chemins de fer exigerait environ 1,300 personnes ou année-personnes à la CCT. Et cela ne constituerait qu'une partie des inspections, celles des wagons eux mêmes. Mon honorable ami voudrait sans doute aussi que nous examinions les voies, les passages et l'exploitation. Cela finirait peut-être par donner plus d'inspecteurs que de wagons à inspecter.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LA PRÉVISION D'UN DÉFICIT PLUS IMPORTANT**

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, le ministre a confirmé que les prévisions pour la caisse d'assurance-chômage dont il est question dans le budget de novembre sont erronées et que le déficit sera nettement supérieur à 218 millions de dollars, contrairement à ce qui avait été prévu. C'est qu'à ce moment-là on prévoyait un taux de chômage de 7.8 p. 100 pour 1982. Le ministre peut-il dire à la Chambre quel est le taux de chômage révisé?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je tiens à signaler au député que je me suis borné à dire à ce moment-là qu'il faudrait attendre les chiffres révisés basés sur le montant retiré de la caisse d'assurance-chômage, d'après nos estimations trimestrielles. Il s'agit d'un fonds rotatif qui doit évoluer selon la situation. La caisse doit déboursier beaucoup d'argent pour le moment à cause de la situation économique, ce qui ne devrait pas surprendre le député ni personne d'autre. Au cas où il l'aurait oublié, je rappelle au député que le gouvernement a considérablement réduit le montant de la prime d'assurance-chômage dans le budget de novembre, ce qui représente des économies importantes tant pour les employeurs que pour les employés. Ces économies représentent un atout majeur pour le moment. Il n'y a aucunes prévisions. Nous basons uniquement nos calculs sur les estimations trimestrielles des sommes retirées de la caisse d'assurance-chômage.